



Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n° 4

Site expérimental Verticulteurs sur le site de l'Autre Soie

Verticulteurs est une micro-entreprise créée en 2020 par Charles Lambert, ingénieur agronome, visant à déployer des activités de production végétale et de lombricompostage en milieu urbain à partir d'un module associant culture verticale et lombricompostage.

Dans ce contexte, une convention d'occupation temporaire a été établie entre le CCO La Rayonne - laboratoire d'innovation sociale et culturelle - et Verticulteurs, afin d'implanter son espace test aux côtés d'un jardin partagé co-conçu par et pour les habitants du quartier dans le parc de l'Autre Soie, projet urbain porté par le GIE La Ville Autrement et le CCO. Le devenir de ce parc est ainsi en construction avec la ville, les habitants et les occupants. Le projet de site expérimental de l'entreprise Verticulteurs consiste à réaliser à échelle réduite le modèle d'un futur site de production plus large en milieu urbain. L'objectif est double :

- tester différents facteurs de production (espèces, irrigation, lombricompostage, traitements) ;
- disposer d'une base pour des activités de promotion, d'animation, et de formation auprès de publics variés (entreprises, particuliers, associations).

PORTEUR DU PROJET : Verticulteurs

ACTEURS ET PARTENAIRES : CCO La Rayonne, Alchimistes, Ouicompost, Ateliers Ikona, GIE La Ville Autrement, BOBI Réemploi, Racine

COÛTS DE L'OPÉRATION : 1 000 € TTC

COÛTS DES TRAVAUX : 250 € TTC

SURFACE : 40 m² de surface de maraîchage

PRATIQUE CULTURALE : culture verticale hors-sol sur substrat vivant (constitué de composts urbains locaux) ; pratiques conformes aux réglementations AB (plants certifiés, traitements biologiques)

TYPE DE PRODUCTION : aromatiques, légumes feuilles et fleurs

Villeurbanne (69)
Mise en activité en 2020

#Culture verticale

#Lombricompostage

#Alimentation locale

#Economie Circulaire

#Expérimentation



POUR les citadins

QUI veulent jardiner

CEERCLE est un potager vertical autofertile qui permet de CULTIVER n'importe où, entre 10 et 40 plants dans un terreau vivant GRÂCE à un lombricomposteur intégré

Éléments clés de la démarche

Alimentation

Le rendement des 20 modules est estimé à 300 kg par an de légumes, aromates et fleurs fraîches.

La production d'herbes aromatiques et d'herbes à tisanes est pertinente compte tenu de la présence d'une ceinture maraîchère autour de l'agglomération lyonnaise. Elle répond à une vraie demande des citoyens qui nécessite peu de main-d'œuvre.

La production végétale est vendue en circuits courts auprès de structures locales et/ou en direct.

Economie

Le coût du module installé varie entre 250 et 320 € TTC (hors plants), suivant le niveau d'accompagnement souhaité. Cet accompagnement comprend l'étude des besoins, l'installation et la mise en place d'un programme d'animations.

L'installation est financée sur fonds propres. Le modèle économique s'appuie sur 2 piliers :

- l'accompagnement à la mise en place de potagers urbains ;
- la vente d'aromates en circuits courts.

Pédagogie

Ce site est un support d'animation d'ateliers auprès de particuliers, d'entreprises et d'associations sur les plantations et le compostage.

Social

Des ateliers gratuits avec les résidents du quartier ont été organisés et un lien fort avec le jardin partagé adjacent a été tissé (co-entretien, arrosage, fourniture de plants).

Environnement

Le concept des modules est inspiré du *keyhole garden*, conciliant culture et compostage. Leur construction intègre une démarche d'économie circulaire en circuits courts :

- bidon alimentaire en plastique voué à la déchetterie ;
- colonne de lombricompostage composée d'un tube central PVC issu de chantiers du BTP ;
- traverses en bois et palettes pour créer les socles et le mobilier de travail extérieur récupérées grâce à BOBI Réemploi ;
- culture sur substrat presque entièrement composé de composts locaux ;
- déchets verts via l'entreprise locale RACINE ;
- paille issue d'une champignonnière locale située à Vancia, permettant de remplacer la tourbe, ressource non-renouvelable ;
- aucun amendement extérieur.

Seules les billes en perlite sont achetées neuves pour permettre d'aérer le terreau.

Ces 20 modules permettent le recyclage d'environ 300 à 400 kg par an de biodéchets de la ville et produisent deux fertilisants naturels : le lombricompost et le thé de compost.

L'arrosage est réalisé par goutte à goutte. A terme, une cuve de récupération d'eau de pluie sera installée.

L'installation favorise le développement de la biodiversité via :

- la mise en place d'aromatiques mellifères ;
- une pédofaune fertilisant des plantes adaptées à chaque saison ;
- le maintien de l'enherbement sous les modules.



Traduction opérationnelle

Gouvernance

Depuis 2016, le GIE La Ville Autrement et le CCO font vivre l'Autre Soie, ancien site de l'IUFM, en accueillant des résidences d'artistes, des événements culturels, et en développant de la recherche-action.

Le CCO La Rayonne a pour mission l'animation de l'occupation temporaire depuis 2018, qui se traduit également par l'accueil de structures culturelles et de l'ESS à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, ainsi que par un volet d'animations territoriales en concertation avec les collectifs d'habitants du quartier. Enfin, un centre d'hébergement d'urgence géré par Alynea est mis en place dans un bâtiment annexe au site.

Le jardin partagé et les infrastructures communes ont été co-conçus. La zone est co-entretenu et la gestion des deux espaces (jardin partagé et espace test) est indépendante.

En effet, le jardin partagé appartient au collectif d'habitants, c'est donc en priorité à eux de s'organiser pour l'entretenir. Néanmoins, de manière plus informelle, un accompagnement à la gestion du jardin est réalisé pour anticiper les besoins.

En parallèle, l'espace test Verticulteurs est dédié uniquement aux activités de Verticulteurs qui en a la gestion.

La phase de chantier qui fera suite à l'occupation temporaire a débuté fin 2020, toutefois elle n'impactera pas le projet Verticulteurs qui est localisé dans le parc.

Montage juridique et foncier

L'installation étant située dans le parc de l'Autre Soie dont le devenir est en construction, une convention d'occupation temporaire de 3 ans a été signée. Le CCO met à disposition l'eau, le bâtiment et ses outils de communication.

Verticulteurs est une auto-entreprise, non affiliée à la MSA, en dessous du seuil d'assujettissement.

Réponse technique

Cette solution de modules hors sol est pertinente sur ce site relativement ombragé, où il est interdit de creuser ou de travailler le sol. L'accès à l'eau est réalisé grâce à un raccordement situé à 100 mètres, à pression réduite.

Du point de vue de l'encombrement, l'installation présente une hauteur de 80 cm sur un socle de 40 cm, et dispose d'un volume de 160 litres de substrat. D'une centaine de kilos, elle peut être déplacée sans difficulté.

La verticalité des bacs permet une emprise au sol divisée par 5 par rapport à une culture au sol : 40 plants sont disposés sur une surface de 0,3 m².

En plus de l'apport de biodéchets (dont la qualité est à surveiller de près), la collecte du thé de compost est à réaliser une fois par semaine.

Perspectives

D'autres installations ponctuelles ont été faites à Lyon courant 2020 (Halles du Faubourg, Permalab d'Ostara). Cette technique hors-sol présentant l'avantage d'être indépendante du type de surface,

elle peut être installée sur des friches, des toitures terrasses et lors d'occupations temporaires. Aujourd'hui, Verticulteurs souhaite à court terme :

- démarrer la deuxième saison sur son site, toujours dans un double objectif de production et d'expérimentation ;
- poursuivre le développement du produit.

En parallèle, Verticulteurs travaille avec ses collaborateurs sur une offre de produits à destination des particuliers (mini-module, design, etc.) et sur différents modèles économiques de micro-fermes urbaines verticales pour le marché BtoB.



Nous sommes ravis de pouvoir soutenir le projet de Charles au travers de notre occupation temporaire, car il a toute sa place dans ce contexte d'expérimentation. C'est également un moyen de susciter la curiosité, la rencontre et l'échange avec les habitants du quartier et le public de l'Autre Soie.

Hélène Leh, Coordinatrice de l'Occupation Temporaire de l'Autre Soie, CCO

La formation de maraîcher est plutôt orientée sur les installations en milieu rural. Le métier d'agriculteur urbain est nouveau et associe différents savoir-faire : maraîchage, pédagogie, etc.

Charles Lambert, Ingénieur agronome, Verticulteurs

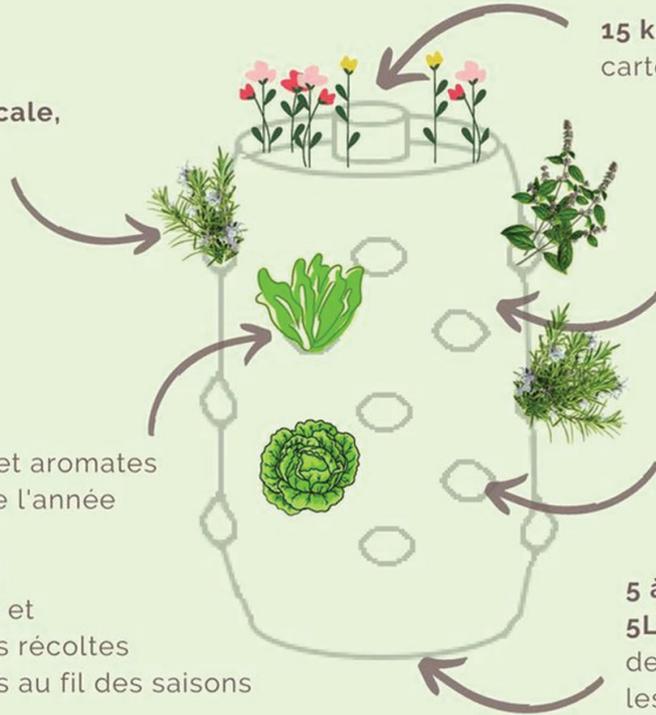
EN QUELQUES CHIFFRES, UN MODULE VERTICULTEURS C'EST...

Grâce à la **culture verticale**,
40 plantes cultivées sur
seulement **0.3 m²**

Soit une emprise au sol
divisée par **5**.

10 à 15 kg de légumes et aromates
produits tout au long de l'année

De quoi être quasiment
autonome en aromates et
se faire plaisir avec des récoltes
ponctuelles de légumes au fil des saisons



15 kg/an de bio-déchets (épluchures,
cartons..) en moins dans vos poubelles...

... soit ce que génère un foyer
de **2 personnes**

8 kg de plastique directement
sauvés de la déchetterie !

180 L de substrat composé de
ressources **locales et durables**

5 à 7 kg de lombricompost et
5L de thé de compost à la fin
de l'année, réutilisables pour
les prochaines cultures

Conseils et retours d'expériences

Facteurs de réussite

- Mise en place rapide du projet porté de manière indépendante ;
- implantation forte du CCO sur le territoire (communication, animation) ;
- écosystème d'acteurs divers inspirants et utiles pour l'avancée du projet.

Points de vigilance

Au sein du site expérimental Verticulteurs sur la parcelle du CCO à l'Autre Soie, il est essentiel de :

- redéfinir régulièrement la place du projet dans l'évolution du lieu et du parc ;
- chercher en parallèle du foncier (convention d'occupation précaire) ;
- établir un protocole expérimental pour obtenir des données fiables et optimiser la capacité de production dans le temps ;

- anticiper les variations de revenus dues à la saisonnalité.

Pour une micro-ferme urbaine à visée de production végétale, il est nécessaire de :

- maîtriser son plan de culture, se concentrer sur une gamme de variétés restreinte pour optimiser sa main d'œuvre ;
 - identifier au préalable les débouchés possibles (direct, achat revente, épicerie, restaurateurs) ;
 - disposer d'une convention ou d'un bail d'occupation adapté à son projet.
- Pour l'installation de potagers ou de fermes urbaines, le porteur de projet doit :
- disposer d'un lieu pilote peut favoriser l'acquisition de clients, surtout en début de projet ;
 - identifier le besoin du client en amont et être relativement flexible sur son offre.

En règle générale, il est primordial de s'entourer d'une équipe et de déléguer les tâches. Etablir une road-map et se fixer des objectifs réguliers, utiliser des outils de gestion dès le début du projet, se fixer une vision à long terme de son projet et fonctionner en réseau local (partenaires-fournisseurs) favorise la résilience et la pérennité du projet.

Pour en savoir plus

- **Charles Lambert**, Fondateur de Verticulteurs, Co-fondateur de Ceercle, charles@ceercle.eu, 06 88 72 22 54 ;
- www.ceercle.eu/ ;
- www.verticulteurs.com/ ;
- www.facebook.com/verticulteurs/.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/

